

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				/							

ANNALES  
 DE LA  
**BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE**

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps. 86.)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMI-  
 RABLES CHOSSES. (Ps. 86.)

*Avec l'approbation de S. E. le Card. Arch. de Québec et de N. N. S. S.  
 les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Rivières,  
 de Rimouski, St Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le  
 Vicariat Apostolique de Pontiac.*

# ANNALES

DE LA

# BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis

## SOMMAIRE :

Non pas à voir, mais à lire.—Un père de famille et son fils encore adolescent merveilleusement sauvés des flots.—Le tombeau de sainte Anne(*suite*).—Actions de grâces.—Faveurs obtenues.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. C.-E. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; frs 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

## AVANTAGES.

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

— 000 —

## AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC.

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne*, dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 237, rue Richelieu.

## NON PAS A VOIR, MAIS A LIRE.

Avant de lire ce petit article (puisque'il s'agit en effet de lire), que nos lecteurs veuillent bien se reporter aux dernières pages de notre livraison d'aujourd'hui. Sous le titre de *Faveurs obtenues de sainte Anne*, ils trouveront le résumé, ou plutôt *l'accusé de réception* d'une centaine de lettres qui nous sont arrivées depuis quelques semaines. Malgré les grands coups de sabre que nous avons donnés sans pitié à droite et à gauche; malgré le genre nouveau que nous avons adopté pour cette fois, et qui consiste à ranger sous un même titre plusieurs faveurs différentes et signées par des noms divers, il nous faut encore, pour faire honneur à nos correspondants, leur réserver trois ou quatre pages d'un texte très serré.

Dès longtemps déjà nous nous demandons s'il n'y aurait pas lieu d'introduire dans cette partie de notre rédaction, une modification quelconque. Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que nos abonnés lisent ce catalogue de faveurs de la première ligne à la dernière. Nous croyons au contraire que les seules personnes qui nous ont écrit, le consultent pour y retrouver leurs noms ou leurs initiales, et se donner la certitude que leurs communications reconnaissantes sont arrivées à l'adresse marquée.

Les autres lecteurs, croyons-nous, ne lisent pas ce chapitre, et pourquoi? Parce que, nous le confessons nous-mêmes publiquement, comme nous l'avons confessé mille fois secrètement, il est un peu *décourageant*. *Guérisons* et *faveurs*, c'est à peu près tout ce qu'on y peut trouver, et faut-il dire que c'est aussi à peu près tout ce que nous pouvons

nous-mêmes tirer des lettres, parfois très volumineuses, qu'on nous écrit ? Assurément nous n'avons nulle intention de blâmer nos correspondants. Chacun d'eux écrit ce qu'il peut, et comme il peut, et nous comprenons que, dans sa ferveur de reconnaissance envers la Sainte à miracles qui l'a guéri, il oublie de nous dire de quoi elle l'a guéri.

Il en résulte pour nous un *vague*, dont malgré la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas sortir, et il est temps que nous nous posions nettement la question : Devons-nous continuer de publier ces faveurs diverses *inqualifiées* sous la forme que nous leur avons fait prendre jusqu'ici ?

En attendant que des lumières ou des conseils nous viennent de plus haut, voici ce que nous proposons :

Le nombre des lettres reçues augmentant toujours de plus en plus ; la plupart de ces lettres n'ayant pour but que de remercier la bonne sainte Anne sans dire exactement pourquoi ; les correspondants eux-mêmes ne tenant pas à autre chose qu'à la manifestation publique de leur reconnaissance, enfin la plupart de nos *lecteurs* regrettant que nous donnions tant de place à ce que, d'ordinaire, ils ne lisent pas : à partir du mois prochain, nous publierons ces faveurs sous une forme encore plus succincte, c'est-à-dire, que sous les titres généraux de *guérisons*, *faveurs spirituelles*, ou *faveurs temporelles*, nous ne publierons que les noms ou les initiales des personnes reconnaissantes envers la bonne sainte Anne.

Done, à moins de réclamations pressantes, ou, comme nous l'avons dit, de *lumières* ou *conseils* venus de plus haut, voici ce que nous ferons :

Sous le titre général de *Faveurs obtenues de la bonne sainte Anne*, nous placerons quatre sous-titres : 1. Guérisons, 2. Faveurs spirituelles, 3. Faveurs temporelles ; 4. Guérisons et autres grâces, et sous chacun de ces chefs divers, nous inscrirons en entier ou en abrégé, selon le gré de chaeun, les noms de nos correspondants. Nous éviterons ainsi la monotonie des répétitions, et nous abrègerons d'autant, au profit d'articles plus intéressants, une partie de notre publication qui *avait faim* en effet d'être abrégée.

Nous ferons exception pour les guérisons nettement, et nous dirions scientifiqnement dénommées. Celles-là, nous les rangerons sous un titre spécial, qui pourra être par exemple : *Guérisons dûment attestées*. Mais, pour qu'elles soient classées sous ce titre, il faudra que les communications soient contre-signées par un médecin ou par un prêtre du lieu. Rien n'empêche, et il est au contraire à souhaiter que les maladies soient clairement, et encore une fois, nous le répétons, *scientifiqnement spécifiées*. Il est si facile de demander à un médecin, ou à un *homme instruit* de quelle maladie on souffre, ou l'on a été guéri. Quand vous aurez trouvé le nom de votre mal, chers malades miraculeusement guéris, dites-le nous, et si votre révélation peut devenir publique sans préjudice pour les oreilles délicates, nous la publierons intégralement. Sinon, consentez, au moins par humilité, à vous ranger dans la seconde catégorie des personnes reconnaissantes, de celles qui nous pardonnent de n'inscrire que leurs noms ou leurs initiales sous un titre un peu vague et très général.

En passant, pourquoi ne demanderions-nous pas un service à nos correspondants, puisque l'occasion s'en présente ? Dites-vous le bien, chers lecteurs

qui êtes abonnés aux *Annales* par dévotion envers sainte Anne, qui prenez plaisir à les lire, parce qu'elles vous parlent d'une sainte et de choses que vous aimez, il n'y a pas que vous qui lisiez nos *Annales*. Elles tombent parfois, par hasard, accidentellement je dirais, en d'autres mains. Tel homme du monde, un *blasé*, par exemple, un esprit fort, un bohème, un incroyant peut-être, les trouve un jour sous sa main, dans un bureau de journaliste, sur la table d'un ami, dans les mains de sa mère ou de sa sœur demeurées plus chrétiennes que lui. Il regarde, il parcourt, il *lit* même, par curiosité souvent, et plus souvent encore, vais-je le dire ?—pour s'amuser au dépens des *bonnes âmes* ! Le voilà, je suppose, si sa curiosité l'a poussé jusque-là, arrivé à cet article des *Faveurs*. Il continue de lire ou de parcourir, car il veut *voir*. Mais franchement, croyez-vous que, après cette nomenclature de faits, si vagues, si indéterminés, il va laisser tomber ses bras et dire : " Enfin, il faut bien croire ! Comment douter après tout cela ? " Nous ne le pensons pas.

Nous vous en prions donc, chers lecteurs et correspondants des *Annales*, ne vous contentez pas de dire votre merci à sainte Anne, d'une façon ou d'une autre, mais pensez à ces pauvres curieux, à ces pauvres bohèmes, à ces grands  *penseurs* auxquels vous pouvez faire du bien. S'il le faut, payez la piastre à votre médecin qui la réclame, et dites-nous simplement, nettement, catégoriquement, de quelle maladie vous avez été guéris, et nous le dirons après vous, et nos *Annales* y auront gagné en intérêt auprès de vous comme en valeur historique et scientifique auprès de nos adversaires ou de nos ennemis.

C'est entendu. Nous y comptons.—LA RÉDACTION.

UN PÈRE DE FAMILLE ET SON FILS ENCORE ADOLESCENT  
MERVEILLEUSEMENT SAUVÉS DES FLOTS.

C'est bien avec raison que, dans ses Litanies, la Bonne sainte Anne est invoquée comme *Port de salut pour ceux qui naviguent*, PORTUS SALUTIS NAVIGANTIUM.

Nous voyons, en effet, qu'un très-grand nombre des prodiges sans nombre opérés par l'invincible bonté de notre incomparable Thaumaturge ont pour objet des personnes *qui naviguent*.

Ici dans notre religieux et reconnaissant pays du Canada, l'origine de la dévotion à notre grande Sainte n'est-elle pas due à un prodige opéré en faveur de pauvres navigateurs, délivrés par la Sainte des angoisses d'un naufrage imminent ?

Nous avons lu avec bonheur et nous relisons toujours avec un sentiment de filiale reconnaissance le pieux *Manuel de Dévotion* à la Bonne sainte Anne, par un Père Rédemptoriste.

Ce petit Livre, où l'on respire d'un bout à l'autre le doux parfum d'une piété aimable et confiante envers notre grande Sainte, nous rappelle, dès sa première page, la tradition suivante, aujourd'hui, ce nous semble, bien admise au Canada : " Une tradition populaire rapporte que des marins bretons, naviguant sur le Saint-Laurent, y essayèrent une affreuse tempête. En grand danger de périr, ils invoquèrent la protection de sainte Anne et firent le vœu de construire une chapelle en son honneur, au lieu même où ils mettraient pied à terre, si elle les sauvait du naufrage. Leur prière fut exaucée. Ils abordèrent sur la rive nord du fleuve, à sept lieues au nord-est de Québec. En accomplissement de leur



promesse, ils y bâtirent une modeste chapelle sous le vocable de sainte Anne..... Sainte-Anne fut la sixième paroisse du pays..... Le P. André Richard, Jésuite, s'y rendit en 1657, et le 28 juillet, il y baptisa Claude Pelletier, qui devint plus tard le frère Didace, Récollet, premier Canadien mort en odeur de sainteté (1)..... ”

Le prodige suivant est une nouvelle preuve de la protection que la Bonne sainte Anne accorde à *ceux qui naviguent*.

Dans la ville de Trapano, en Sicile, où sainte Anne, nous l'avons déjà vu, possède un beau sanctuaire, habitait un pieux et honnête marchand, nommé Paul Marciante, très dévot à la grande sainte. Devant aller un jour à Naples, pour les besoins de son négoce, il s'embarqua avec son fils, âgé de quinze ans, sur le bateau du capitaine Jérôme Confalone. Le vent, qui était favorable au départ, chargea au milieu de la traversée, et devint si violent, que le navire se trouvant en péril de sombrer, on se détermina à jeter toutes les marchandises à la mer. Ce dur sacrifice n'améliora point la triste position des pauvres passagers. La tempête se déclarant avec une fureur extrême brisa l'antenne ;

---

(1) L'inscription gravée au bas de son portrait, exposé au sanctuaire de sainte Anne, ajoute : *Et que Dieu honore par plusieurs miracles.* Le nom de Claude Pelletier (ie Frère Didace) se trouve inscrit le premier en tête d'une feuille volante, et le révérend Père qui eut la bonté de nous communiquer le registre des baptêmes, nous persuada que l'humble Frère est le *premier-né* de la paroisse. Cette affirmation nous réjouit beaucoup : si elle se vérifie, nous y trouverons un nouveau motif de gratitude envers la Bonne sainte Anne qui aurait ainsi donné son *premier-né* aux *premiers* apôtres du pays, les Récollets, dont Didace (Claude) Pelletier fut le *premier* Frère, et qui sera, nous en avons la douce espérance, et peut être à bref délai, le *premier* enfant du Canada que la sainte Eglise élèvera aux honneurs de la béatification !

les voiles se déchirèrent, et le gouvernail fut emporté par la violence des flots. Equipage et passagers désespérant de la vie, tous songèrent au salut de leur âme. Il y avait sur le navire trois religieux du tiers-ordre régulier de saint François d'Assise. Ces charitables missionnaires les exhortèrent à se recommander à Dieu, dans cette extrémité, et à se préparer à la mort qui était imminente, par la confession et le repentir sincère de toutes leurs fautes.

Tandis qu'ils se préparaient ainsi pieusement à la mort, le navire donna contre un rocher et se déchira par le milieu. Alors chacun saisit une épave ; mais personne n'échappa à la mort, excepté Paul et son jeune fils. Celui-ci, invoquant le doux nom de Jésus, fut déposé sur le rivage, par une main invisible. Paul s'étant cramponné à une planche, était ballotté par les flots : puis, ce frêle débris donna contre une grosse pièce de bois, autre débris du navire, qui le blessa grièvement, le renversa de son impuissant soutien et le jeta, tout meurtri, à la mer. Le pauvre naufragé, ainsi seul, à la merci des vagues en furie, le corps meurtri, à bout de forces, transi de froid, mais toujours plein d'espérance, eut recours à Celle qu'il avait toujours honorée par une dévotion sincère ; il invoqua **SAINTE ANNE**, en implorant par les cris de son cœur sa puissante protection. O prodige ! Au même instant, il se sentit soulever au-dessus des flots, et se vit transporter à terre, par une voie merveilleuse dont il ne comprit jamais le secret. Il se trouvait réellement sur le rivage et il sentait le froid : c'était au mois de février. Il creusa dans le sable et se fit un abri, de son mieux, contre la neige qui tombait et contre le vent qui soufflait froidement de Tramontane (le vent du Nord).

Paul continua, sur le rivage, à se recommander à sa céleste Bienfaitrice. La Bonne sainte Anne avait si admirablement commencé son œuvre, elle était trop compatissante pour laisser mourir son protégé, sur le sable aride, après l'avoir retiré de l'abîme des eaux. Pendant que notre si intéressant naufragé jetait ses regards de tous côtés, grelottant de froid, et souffrant de ses blessures, la Providence lui fit découvrir, dans le lointain, une lumière. Le Ciel lui donna des forces : il marcha droit vers elle. Cette lumière partait d'une pauvre cabane, où Paul Marciane trouva un vénérable vieillard qui lui prodigua, plein de bonté, les soins que réclamait si impérieusement son douloureux sort. Plein de reconnaissance, soulagé, réconforté, sauvé du naufrage, Paul raconta au charitable vieillard, dans l'épanchement de son cœur joyeux, la miraculeuse intervention de sa Protectrice, la Bonne sainte Anne :

SANCTA ANNA, PORTUS SALUTIS NAVIGANTIVM ;  
ORA PRO NOBIS !

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

— 000 —

## RECHERCHE ET DÉCOUVERTE

*Du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne sous l'antique basilique de Ste-Anne, à Jérusalem. Par le R. P. Léon Cré, des Pères Blancs d'Afrique.*

(Suite)

Voici les deux seules preuves qu'on ose produire. Dans son itinéraire de Paris à Jérusalem, Châcaubriand écrivait en 1806 : " Le monastère de Sainte-Anne, mère de la Sainte Vierge et la grotte

de la Conception-Immaculée sous l'église du monastère ”.

De ce que l'auteur ne parle que d'une grotte et ne mentionne pas le Tombeau de sainte Anne, peut-on vraiment inférer que les autres cryptes n'ont jamais existé ? Il nous paraît mieux de conclure qu'elles n'étaient plus visibles lors du voyage de notre brillant littérateur.

On objecte encore : “ La tradition monumentale de Sainte-Anne nous a été transmise par le supérieur franciscain Bernardino Amico, dans le précieux ouvrage publié à Florence vers la fin du seizième siècle. Si son plan, évidemment tracé de souvenir, est un peu trop conventionnel, sa description est conforme à ce que nous avons vu ” (1).

(1) *Revue archéologique*. mars-avril 1892, page 266.

Voici le texte entier sur lequel on veut bien s'appuyer.

Pianta della Chiesa fatta in Casa d'Anna.

Cap. XXXVIII.

In questa Casa dicono che Anna insieme con Gioacchino suo marito, mentre che si trovavano in Gierusalemme a celebrare le feste soleano alloggiare, e dove l'uno e l'altro diloro passarono di questa vita presente ; nello quale la Beata Maria Vergine fu concetta, e nell' istesso luogo si trovo stare al tempo della Passione e morte del suo Unigenito Figliolo e Signor nostro.

A Dove fu concetta la Madona santissima.—B. La Chiesa.—C. Altare maggiore.—D. Ingresso del Convento.—E. Chiostro.—F. Celle.—G. Cisterna.—H. Ingresso e audito per discendere dove fu concetta Maria Vergine. Questa chiesa sarà da quaranta quattro palmi di canna in circa di larghezza cinquanta. La gran divotione, che oggi si osserva, e tiene di questa santissima Concezione m'ha fatto mettere qu' sta pianta, accio volendo alcun suo divoto edificarli qualche Tempio, ne habbia il suo ritratto naturale.

Cap. XXXIX.

Sequitur l'alzata della passata pianta la quale fu edificata di Santa Helena. con un monasterio di monache dedicato in memoria ed in honore di Santa Anna, ed è di bellissima struttura opera netta come per il disegno si vede in tutto, hoggi si ritrova Moschea de mori.—A. Dove fu concetta Maria Vergine, e per andarvi, si entra per la porta piccola della Chiesa, che v'è al chiostro, notata con la lettera D. E. camminando

Réponse. Le Père Bassi, italien et franciscain comme Bernardino, écrivait en 1863 : Je crois exact le dessin du cloître donné par Amico ; mais quant au plan et à la coupe de l'église, il n'y a pas un seul trait exact. J'en prévius ceux qui ne pouvant visiter les monuments sacrés de la Palestine, voudraient en parler d'après les dessins d'Amico (1).

Telles sont les deux grandes et les seules autorités invoquées contre nous. L'honorable architecte a prudemment évité le témoignage de Quaresmius, cité au long lors de la première critique (2). C'est que si le docte Franciscain n'a pas trouvé trace du

verso Levante c'era otto passi si trova una finestra bassa a pian i terra, come si vede notura con la lettera H, ed anco per i punti stretti dui palmi e mezzo e tre alta, e li s'entra, e si vo ta anco per Levante, si discende dui passi fatti a scarpa, e poi si sala già poco manco d'una statura d'un uomo, dove poi cuminando circa tre passi s'entra nella grotta, e quivi il Santo giorno si canta la Messa con ogni solennità, e gli altri Sacerdoti tutti un doppo l'altro celebrano, quando piace pero a gl'habitanti del detto luogo, dando a loro prima una buona mancia.

(Trattato delle Pianta... de sacri Edifizii di Terra Santa, P. Bernardino Amico da Gallipoli. Firenze, 1620.)

Le témoignage, on le voit, est purement négatif contre nous. Le silence d'Amico sur le tombeau en question s'explique facilement par le fait que la tradition avait commencé à s'égarer dès l'année 1483.

Les paroles du P. Bassi me paraissent un peu fortes contre son confrère. Amico n'était pas un menteur ni un ignorant en architecture, au contraire. Si donc il a représenté le plan de Sainte-Anne certainement tout autre qu'il n'était au dix-septième siècle, c'est que d'une part, il avait travaillé de mémoire ; mais d'autre part aussi, il avait tâché de débarrasser l'édifice sacré des additions manifestes qu'on lui a fait subir depuis sainte Hélène, et qui, comme nous l'indiquerons à la fin de cette conférence, modifient complètement l'aspect du monument primitif. Or c'est le plan de l'église bâtie par sainte Hélène que Bernardino Amico voulait faire imiter par les fidèles qui voudraient élever quelque temple à l'Immaculée-Conception. Le plan d'Amico, supprimant le petit pilastre ajouté au milieu de chaque face des piliers de notre église, est donc un appoint non médiocre en faveur de l'opinion que nous émettrons ci-après sur la disposition primitive des piliers de Sainte-Anne.

(1) P. Bassi, *L'Ancienne Eglise de Sainte-Anne à Jérusalem*, page 120.

(2) *La Piscine de Bethesda*, par M. Maus, page 83.

tombeau en 1624, il affirme nettement que le Tombeau de saint Joachim et de sainte Anne est signalé dans notre église par ses frères en religion, Anselme de Cracovic au siècle précédent, et Guillaume de Baldenzel en l'année 13. 0.

Comment la main qui transcrivait, il y a cinq ans, cette donnée historique du savant et très sincère Quaresmius, a-t-elle pu nous attribuer, à nous, la paternité d'une tradition plusieurs fois séculaire ? Passons.

Certains passages des palestino-logues contemporains établiront que nous ne sommes pas téméraire dans nos recherches, et soulèveront déjà un coin du voile qui depuis quatre siècles s'est lentement abaissé et pèse sur notre sanctuaire.

M. le comte de Vogüé voit dans la petite chapelle de l'église de l'Assomption, la sépulture de la reine Mélisende, et l'autel des morts que cette princesse voulut près de sa tombe. Le célèbre archéologue s'appuie sur ce passage de Guillaume de Tyr, le grand historien des Croisades : " La reine Mélisende fut ensevelie dans la vallée de Josaphat, dans une crypte construite en pierres et fermée par une grille de fer, à droite en descendant au tombeau de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, mère de Dieu (1). "

Sur l'objet qui nous occupe, le cher frère Liévin mettait discrètement au bas d'une page de son précieux *Guide* (2) : " Il est vrai que l'authenticité de ces derniers tombeaux (à Gethsémani) est contestée.

(1) Sepulta est autem domina Melisendis in valle Josaphat, descenditibus ad sepulcrum Beatæ et Intemeratæ Dei Genitricis et Virginis Mariæ, ad dexteram in crypta lapides januis ferreis præcepta, altare habens vicinum. L. XVIII, ch. xxxii.

(2) *Guide-indicateur de la Terre-Sainte*, par le Fr. Liévin de Hamme, 3<sup>e</sup> édit., I. page 324.

Ni les historiens des Croisades, ni les relations des pèlerinages de cette même époque, ni d'autres ouvrages antérieurs au quinzième siècle ne parlent de la tradition qui les place ici. " Cet aveu du bon frère qui passe sa vie à explorer les chemins ou les livres de la Palestine, doit rassurer les consciences les plus délicates.

Dans le livre intitulé : *Les gloires de saint Joachim d'après les Pères orientaux*, et publié en 1878 par le P. Rocchi, moine basilien du couvent grec de Grotta-Ferrata, près de Rome, on rencontre les passages suivants : " Les reliques de saint Joachim et de sainte Anne furent déposées ensemble dans leur maison de Jérusalem, laquelle fut depuis, convertie en église ".

Parlant du manque de reliques à Gethsémani, l'auteur ajoute : " C'est pourquoi, il n'y a plus là qu'une simple *memoria*, et cela confirme que, si toutefois ils y furent, les antiques sépulcres ne sont plus au même lieu où ils reposèrent tout d'abord, mais bien dans l'église de la Probatique ou dans quelque autre église détruite pareillement (1)."

Ainsi parle l'ouvrage contemporain, le plus rempli d'érudition peut-être qui fut jamais composé à la gloire de saint Joachim.

Dans son bel ouvrage souvent réédité : *Les Lieux Saints*, Mgr Mislin donne également un renseignement utile sur notre sanctuaire :

" Cependant on permettait quelquefois, à prix d'argent, aux pèlerins, notamment pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles, de pénétrer dans la crypte de l'église où ils vénéraient soit les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, soit le lieu de la nativité de la sainte Vierge ".

(1) *Le Glorie di S. Gioacchino*, pages 65 et 220.

“ On croyait que les parents de la sainte Vierge avaient été inhumés en ce lieu avant d'avoir été transportés dans la vallée de Josaphat ”.

Nous avons aussi remarqué un passage de la savante monographie de l'église Sainte-Anne, publiée en 1863 par le P. Bassi, historiographe de Terre-Sainte : “ Je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, découvrir (en la crypte) aucune trace de tombeau : je dois cependant ajouter que l'on pourrait peut-être trouver quelque chose en creusant le sol qui ne doit pas se trouver à son ancien niveau ; car on descend aujourd'hui au moyen de quinze marches, tandis qu'au commencement du seizième siècle, d'après le dire du F. Anselme de Cracovie, lorsqu'il visita ce tombeau, les marches étaient au nombre de vingt-deux (1) ”.

Donc sept marches plus bas on pourrait peut-être trouver quelque chose : ce fut pour nous un éclair d'espérance.

Pour clore les citations contemporaines, voici trois lignes de l'illustre prélat que l'univers regrette encore et dont nous, ses fils, nous pleurons toujours le départ.—Au sujet des tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, le cardinal Lavignerie écrivait naguère (2) : “ Quant à leur présence dans notre sanctuaire avant et pendant les Croisades, et au moins deux siècles après, il est impossible de la nier, sans nier toute certitude historique ”.

Oh ! si, il y a trois mois, j'avais pu entretenir un instant le grand homme qui, à sa passion pour son Dieu, sa patrie, l'humanité entière, joignait un zèle ardent pour les antiquités chrétiennes, j'aurais osé

(1) Pages 146 et 147.

(2) *Sainte-Anne de Jérusalem et Sainte-Anne d'Auray*, page 45.



lui dire : Eminentissime Seigneur et très vénéré Père, vous regardez comme historiquement incontestable la présence des tombeaux, en notre sanctuaire, pendant plus de trois siècles. Permettez-nous de tirer les conséquences.

Les Hébreux n'employaient point de sarcophages comme les Egyptiens ; ils n'enterraient point comme les peuples modernes ; ils se creusaient d'avance soit des *loculi*, soit des alcôves, où sur des vrais lits de pierre, ils dormaient leur dernier sommeil, dans une chambre taillée dans l'un des nombreux rochers de leurs propres domaines.—Transporter un tombeau juif est donc chose impossible.—Si donc les anciens ont vu, chez nous, non pas un reliquaire de sainte Anne, mais le sépulchre taillé dans le roc, selon le sens précis de leur expression : *tumba saxea*, les tombeaux vénérés jadis sous notre sanctuaire s'y trouvaient dès leur affectation première et doivent, plus ou moins détériorés, s'y trouver encore.

Excusez-moi, Messieurs ; mais j'imagine que dès les premiers mots de mon petit discours, j'aurais vu s'illuminer les yeux de l'auguste malade, transporté par l'évidence et le bonheur.

Il est mort, le grand cardinal. Mais au sein des splendeurs où elle se repose enfin, l'âme du laborieux ouvrier du bon Dieu, agréera encore, je l'espère, la joie que nous lui préparions comme un pieux hommage de notre filial amour.

Messieurs, je ne vous fatiguerai point par la lecture de chacun des anciens témoignages recueillis en faveur de notre thèse. Le texte intégral sera publié sans retard. Allons donc rapidement.

Notre critique nous oppose cette affirmation : " La crypte de Sainte-Anne n'a jamais dépassé les limites qu'on lui a connues jusqu'en 1873 (1). "

D'après le contexte, cette assertion signifierait que les anciens voyageurs connurent seulement une, une seule grotte.

Contrôlons un peu.

En 1667, le P. Nau (2) signale en plus une citerne : " Au bout de ce sacré lieu (de la Nativité), il y a une citerne où l'on entre de plein pied ".

Si nous remontons jusqu'en 1582, huit pèlerins mentionnent plusieurs grottes taillées dans le roc vif, parmi lesquelles *deux* sont encore couvertes de peintures.

Écoutez le chanoine Doubdan (1651).

" A la première allée (du cloître) tournant à main gauche, on trouve une petite porte ou plutôt une fenêtre basse, à fleur de terre, par laquelle nous descendimes avec de la lumière et sur une méchante petite échelle dans un petit lieu souterrain, duquel on entre dans *deux autres* en forme de caves voûtées, qui sont comme quelque vestibule, à côté l'une de l'autre, par lesquelles on descendait anciennement dans une *troisième* chambre, par des degrés qui y sont encore, et de celle-ci en une *quatrième* qui est justement sous le grand autel de l'église... Et ce lieu a été de tout temps si respecté des chrétiens qu'ils en avaient fait *des chapelles* qui sont encore toutes peintes, tant les voûtes que les parois, mais qui se gâtent beaucoup à cause de l'humidité du lieu, d'autant qu'il n'y a ni air ni clarté..." (3).

(1) *Revue Archéologique*, mars-avril, 1892, page 266.

(2) *Voyage nouveau dans la Terre Sainte*, liv II, ch. XXI.

(3) *Le voyage de la Terre Sainte*, ch. XXVI

(à continuer)

## ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE.

ST-CYRILLE, L'ISLET.—J'ai été retenu à ma maison l'espace de six mois, souffrant d'une très grave sciatique. J'invoquai sainte Anne, et je promis de faire inscrire ma guérison dans les "Annales" si mes prières étaient exaucées.

Aujourd'hui, je suis en santé parfaite.

Je bénis sainte Anne d'avoir opéré en moi un si grand changement.

ALFRED LANGLOIS.

ST-GUILLAUME D'UPTON.—Je souffrais depuis deux ans d'une très grave maladie que les médecins déclarèrent incurable. Étant l'unique soutien de ma famille, je ne pus renoncer à tout espoir de guérison. Je me recommandai à sainte Anne que l'on n'invoque jamais en vain ; je lui promis un pèlerinage et la publication de ma guérison, si je l'obtenais. Je quittai donc ma famille et entrepris le long voyage du pèlerinage que j'accomplis avec toute la dévotion possible. Depuis mon retour, ô prodige ! je suis complètement guéri. Gloire, amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne.—J. P.

YAMACHICHE.—Il y a trois ans, Madame Adrien Côté, de cette paroisse souffrait horriblement d'une inflammation de poumons compliquée de deux autres graves maladies. De l'avis des hommes de l'art, la malade ne pouvait revenir à la santé ni même échapper à la mort, par les moyens naturels.

Madame promet de faire publier sa guérison, si elle l'obtenait. Aujourd'hui Madame A. C. est parfaitement bien.

J. C., Ptre, Vic.

25 juillet 1893.

\*\*\*.—Deux guérisons extraordinaires accordées à M. et Mme Châteauneuf, de Sainte-Marie, Beauce. Attestées par le Rév. P. A. Godbout, prêtre, vicaire. 25 juillet.

MASKINONGÉ.—Victime des fièvres pendant un mois, ma R. E., la benjamine de la famille n'arrivait au mois de mai dernier du pensionnat de X., encore chancelante de faiblesse. Les soins sans nombre qui lui avaient été prodigués par ses bonnes mères infirmières furent continués au foyer paternel.

Ses douleurs s'aggravèrent loin de diminuer. A la fin tout remède devenant inutile, je promis à sainte Anne de faire inscrire dans ses Annales la maladie et la guérison de mon enfant si elle me l'obtenait, et aussi de faire faire à ma fille un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. Nous ne l'avons pas invoquée en vain. Son cœur de mère a entendu nos supplications. Quelques jours plus tard ma chère R. E., était guérie.

Dame FRANÇOIS C.

Août 1893.

— 000 —

## FAVEURS OBTENUES DE SAINTE ANNE (1)

Faveur temporelle. *Ste-Perpétue*.—Guérison de névralgie. *O. R., Frampton*.—Grâces obtenues *St-Pascal*.—Guérison de la grippe. *Se-Perpétue*.—Guérison de rhumatisme chronique. *M. P. M., St-Frime*.—Inflammation de la vue guérie *A. S., Lachenaie*.—Amélioration de la santé. *Mme P. R., Nashua*.—Guérison de maladie grave. *C. G., Holyoke*.—*Mme El. L., St-Zacharie*.—Maux d'yeux. *V. A., St-Marcel*.—Maladie grave. *M. L. G. Ste-Anne*.—Affection de la vue. *M. N., St-Pierre*.—Grâce signalée. *A. B., Lévis*.—Guérison d'un enfant. *L. D., St-Barthélémy*.—Guérison de douleurs atroces. *M. D., Montréal*.—*M.*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous sommes tous entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ses faits.

*A. M., St-Koch.*—Préservée d'une mort inévitable. *Mme H. A. D. O., Springfield.*—Foi ranimée à la suite d'une neuvaine. *M. O. M., Great Falls.*—Guérison instantanée d'un mal de gorge. *Mme M. R. L., East Angres.*—Guérisons. *Mme M. F., Montréal.*—Guérison d'affection articulaire et autres faveurs. *Ab.*—Guérisons à la suite de pratiques de piété. *Ab, Malborough*—Opération avec succès. *Vve O. C., St-Michel.*—Guéri on miraculeuse. *St-Raymond.*—Guérison d'affection de la vue. *St-Aimé.*—Accomplissement de devours religieux et guérison. *J. R. K., Yamaska.*—Emplois obtenus. *Mme I. V., St-Frédéric.*—Guérison. *D. D., Cap de la Magdelaine ; J. B. D., St-Anselme.*—Heureuse délivrance *J. P. F., St-Edouard.*—Guérisons *Sacré-Cœur de Marie ; E. G., St-Marcel ; St-Casimir ; Ab, L'Islet ; Mme R. J., L'Islet ; Mme V., West Bay City ; A. L., Gervusauke ; Mme V. G., Arge-Gardi n ; Mme J. R., St Sébastien.*—Santé recouvrée. *Ste-Luce.*—Guérison de mal d'yeux. *Delle E. L., Québec.*—Guérison de tumeur. *Delle C. B., Québec.*—Paix rétablie entre époux. *H. D., Ho'yoke.*—Faveurs reçues. *H. L., Somerset.*—Conversion d'un ivrogne. *St-Gervais.*—Guérison et préservation de maladie contagieuse. *Mme A. L., St-Joseph.*—Paralysie partielle guérie *Mme J. B., Boucherville.*—Guérison. *Mme A. B., Lewiston.*—Guérison. *Mme J. B., Willmard ; Mme L., Montréal.*—Maladie de cœur guérie. *W. C., St-François.*—Guérison. *M. I. J., Lewiston ; M. C. K., Lewiston.*—Mauvaise habitude corrigée. *Wild Rice.*—Faveurs reçues. *Ab., Rivière à la Fleur ; Mme A. R., St-Sébastien ; H. A. L., Québec ; Mme A. B., St-Claude ; Delle V. F., St-Cyrille ; Mme J. D., Montréal ; E. L. E. R., St-David ; E. A., Gelly ; Mme J., Ste-Famille ; M. D. L., St Pierre Baptiste ; J. A., St-Cyprien ; M. P. B.*—Faveurs temporelles reçues. *N. G., St-Ephrem.*—Situation obtenue. *M. J. L., L'obinière.*—Guérison d'inflammation de poumons. *M. I. J., Bidford.*—Guérison d'une mère et de son enfant. *Dame I. I. S., Farwicket.*—Guérisons. *Mme J. G., Rivière à Marthe.*—Pleuronpneumonie, etc. *M. A. G., Mont-Carmel.*—Dyspepsie guérie. *Mme J. B. L., Westbrook.*—Guérison du mal d'oreilles et de la grippe par application d'huile de la bonne sainte Anne. *Ab, Champlain.*—Santé recouvrée. *Mme G. R., West Bay City.*—Soulagement obtenu. *Mme A. G., Biddeford.*—Guérison. *M. D., Collinsville ; Mme P. L., St-Joachim ; B. R., Skerbrooke.*—Luxation guérie. *Mme C. L., Lewiston.*—Usage des jambes rendu à un enfant *M. C.*—Guérison d'une maladie grave par promesse de pèlerinage. *I. G., Magog.*—Guérisons de deux personnes. *Isle aux Coudres.*—Guérison de rhumatisme. *Delle M. M., Minesola.*—Guérison de maladie chronique. *L. M., St-Raymond.*—Tumeur guérie et faveurs reçues. *M. V. P., Beauport.*—Situation obtenue. *Mme*

*C. A. G. S., Trois-Rivières.*—Guérison d'un rhumatisme. *J. Mc M., St-Paul.*—Affection nasale guérie. *Delle G. M., St-Roch.*  
 —Guérison d'une plaie. *I M., Béancourt*—Guérison d'un enfant par communion à Ste-Anne. *M. H. B., Providence.*—Grâces et faveurs spirituelles obtenues. *M. C. L., Montréal.*—Guérison d'un enfant. *Dame G. B., St-Evariste.*—Position obtenue. *St-Alban.*—Guérison de dyspepsie. *A. J., St-Alphonse.*—Guérisons opérées. *Mme H. B., Belle Prairie.*—Grâces reçues. *Rév. F. H. B., Chambord.*—Guérison de rhumatisme inflammatoire. *D. J., St-Charles.*—Guérisons de quatre personnes. *Rév. A. H. S., St-François.*—Santés recouvrées. *Mmes A. G. et A. R., St-Romain.*—Heureuse maladie et grâce du baptême accordée. *F. St-F., St-Romain.*—Maladie grave guérie et autre faveur reçue. *Mme L. P., Central Falls.*—Faveurs obtenues. *A. L., Papi-nauville.*—Maladies graves guéries. *Dame I. F., L'Islet*—Guérison à la suite d'une promesse de pèlerinage. *M. A. F., Beaumont.*—Grâce du baptême. *Dame L. B., Lévis.*—Grande faveur. *Ab., St-Michel.*—Guérison d'affection nerveuse. *Dame A. D., Pointe-aux-Trembls.*—Guérison d'affection poitrinaire à la suite d'un pèlerinage. *Dame P. P., St-Ursule.*—Guérison d'affection nerveuse. *Dame H. B., Trois-Rivières.*—Guérison d'une affection de la vue, qui durait depuis deux ans. *G. L., St-David.*—Guérisons de faiblesse et d'atonie. *Dame M. M., St-Eugène.*—Faveurs obtenues. *Mme A. G., Lacolle.*—Faveurs obtenues. *St-Nicolas.*—Faveurs reçues. *St-Valier.*—Faveurs temporelles et spirituelles. *Thosford de New-York.*—Position obtenue. *M. O. L., St-Joseph.*—Faveurs spirituelles et temporelles reçues. *Ab., Fairbourg St-Jean.*—Guérison de grippe. *V. M., St-Alban.*—Grâce signalée obtenue. *M. E. B., St-Constant.*—Guérison d'un enfant infirme. *Rév. A. A. G., Plre, Nicolet.*—Guérison. *M. I. C., West Fitchburg.*—Faveurs. *Dame E. L., Sidney.*—Guérison de maladie grave. *M. L. H. G., Niskaht.*—Faveurs. *Mme A. M. I., North Dakota.*—Devoirs religieux accomplis. *Mme I. C., East Providence.*—Guérison d'une douleur aigüe.—*L. H. L., Rochester; Mme A. B., Duluth; Mme C. C., Hancock.*—Faveurs obtenues. *Ab., St-Pierre.*—Santé recouvrée. *A. S. C. G., St-Damase.*—Vocation connue. *Ab., St-Valier.*—Guérison instantanée d'une inflammation de poumons. *M. V., Berthier.*—Maladie heureuse. *Dame H. L., St-Ulric.*—Guérison de catarrhe. *A. G. D., Danielsonville.*—Préservation instantanée d'incendie. *Ab., St-Anne.*—Guérison d'inflammation d'intestins en deux jours, après promesse. *M. E. I., East Wilton.*—Santé rétablie. *Dame G. T., Collinsville.*—Père de famille délivré de la passion de l'ivrognerie. *Mme P. O. L., St-Sylvestre.*—Préservation de peines, guérison et faveurs obtenues. *Ab., Van Buren.*—Guérison de suffocation. *Mme A. D., St-Timothée.*—Maux de gorge

et de dents guéris. *M. J., Montmagny.*—Guérisons et faveurs obtenues. *Abne J.-Bte. L., Lac T. miscanig.*—Faveurs signalées *Dame R. A. B., Baltic.*—Guérison d'odontalgie. *Dame F. G., Saulz Montmorency.*—Guérison. *Mme E. D., Pointe-aux-Trembles.*—Secours dans une maladie laborieuse. *Mme C. P., Québec.*—Guérison de névralgie. *Dame L. F. C., St-Constant.*—Soulagement obtenu. *Dime A. I.*—Faveur obtenue. *Mme E. L., St Roch*—Guérison d'un mal d'intestins. *Dime E. M., St-Engène.*—Grâce reçue. *Ab., Brookfield.*—Guérison. *Ab., Riv. du Loup; B. B. C., Shediac.*—Guérison de membres perclus depuis 10 ans. *Dime A. L., Montréal.*—Guérison d'épilepsie. *A. S., Cap St-Ignace.*—Guérison obtenue. *R. B., Lorette.*—Guérison d'une maladie de 5 ans. *Delle M. S., Onariv.*—Guérison d'un mal de gorge de 9 ans. *A. C., Milton.*—Grâce de conversion reçue. *E. S. C.*—Cancer à la langue guérie. *M. F. M., St-Basile.*—Mal d'yeux guéri. *Delle M. B., Charlesbourg.*—Guérisons d'épilepsie et de rhumatisme. *A. G., St-Pierre Baptiste.*—Guérison d'une maladie de 15 ans à la suite du 10ème pèlerinage. *St-Félicien.*—Mal de côté guéri. *Dame I. J., St-Bruno.*—Enfant sauvé de la mort. *Ab., Mich.*—Guérison d'un cancer et d'un rhumatisme de 20 ans, à la suite d'une neuvaine à sainte Anne. *Dame J.-Bte. B., St-Sixte.*—Guérison de débilité générale. *Ab., L'Islet.*—Faveurs reçues. *Ab., Clément.*—Guérison d'un époux. *Ab., Lake Linden.*—Guérisons de dyspepsie et de paralysie de la vue. *Dime L. L., Ste-Anne.*—Faveur temporelle. *Dame Vve L. P., St-Petronille.*—Guérison d'affection de la vue. *Dame A. G., Ebculements.*—Faveurs reçues. *Dame P. M., West Boylston.*—Guérison du mal de jambes. *M. E. P., Ste-Anne de Bellevue.*—Vies de la mère et de l'enfant conservées. *Dame P. B., Winsted.*—Affection de poumons soulagée. *Dame Ed., Gracefield.*—Position obtenue. *Dame G. B., St-Edmond.*—Guérisons diverses. *Dame I. Baillargeon, Kesseeville; M. L. C., Salem; Dame H. P., Ste-Anne, Dame F. F., St-Louis; Dame L. S., Cleveland; Dame M. D., Salem.*—Retour d'un époux dans sa famille. *Dame E. B., Bellows Falls.*—Préservation du feu. *Ab., Ste-Aune.*—Maladies de côté et de cœur guéries. *Dame M. D. C., Ste-Paule.*—Guérison de maladie grave. *Mme D. M., Irwin; Ab., Webster; Dame J. R., Manville.*—Epoux réconciliés. *Ab., St-Sévère; Ab., Montmagny.*—Réussite d'une entreprise difficile. *Ab., St-Emmélie.*—Guérison de névralgie. *Delle C. L., Ste-Anne.*—Faveur temporelle. *E. G., Chize aux Iroquois.*—Mal d'yeux guéri et autres faveurs obtenues. *Mme D. G.*—Guérison du rifle. *Mme O. G., Spalding.*—Grâce insigne. —*Dame T. C. Lévis.*

## RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

---

Abonnés, 3 ; Actions de grâces, 17 ; Bonnes œuvres, 1 ; Bonnes morts, 2 ; Confréries, 1 ; Conversions, 22 ; Curés et paroisses, 5 ; Défunts, 3 ; Emplois désirés, 9 ; Enfants, 4 ; Familles, 13 ; Grâces temporelles, 17 ; Grâces spirituelles, 7 ; Infirmes, 3 ; Institutrices et classes, 5 ; Intentions particulières, 3 ; Ivrognes, 11 ; Jeunes gens, 5 ; Jeunes filles, 1 ; Malades, 34 ; Ménages désunis, 3 ; Peines d'esprit, 1 ; Persévérances, 10 ; Personnes en danger de perdre la foi, 1 ; Premières communions, 4 ; Vocations, 7.

---

000

---

## DONS A SAINTE ANNE

---

Mme S. C. Abrant, Aubigny, \$2 ; Mme J. St-Pierre, East Toledo, \$5 ; M. J. McDonald, Hanisville, 30 cts ; M. H. P. L., Bordeleau, St-Sévérin, \$1 ; M. N. Fontaine, W. Quincy, \$1.

---

000

---

## DONS A LA SCALA SANCTA

---

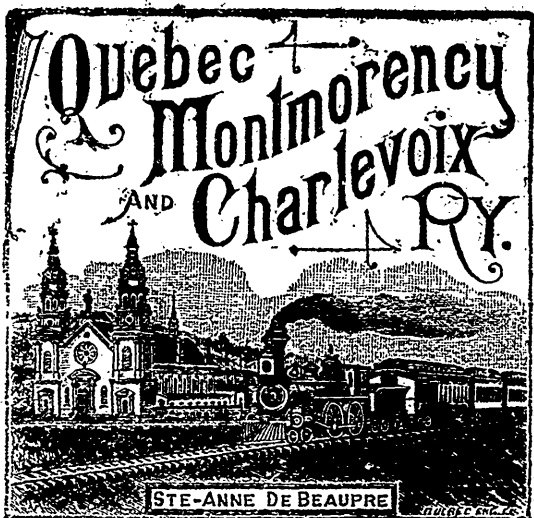
Mme Anna Tétrault, Biddeford, \$1 ; Mme A. Blais, Central Falls, 15 cts ; M. L. D. Dupont, Holyoke, \$1 ; Abonné, St-Cuthbert, \$2 ; M. S. H., Montréal, 25 cts ; M. J. Gravel, 15 cts ; M. G. Delisle, Spencer, \$1.15.

---

000

---





**HORAIRE DU CHEMIN DE FER Q., M. ET CHARLEVOIX.**

Commencant et apr's LUNDI, le 1<sup>er</sup> octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

**LA SEMAINE**

Départ de Québec à 7.55 a. m., 6.15 p. m.  
 Arrivée à Ste-Anne à 9.00 a. m., 7.20 p. m.  
 Départ de Ste-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., (excepté le samedi,) 12.20 p. m., samedi seulement.  
 Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., (excepté le samedi,) 1.25 p. m., samedi seulement.

**POUR BEAUPRÉ**

Départ de Québec à 6.15 p. m.  
 Arrivée à Beaupré à 7.30 p. m.  
 Départ de Beaupré à 11.10 a. m., (excepté le samedi,) 12.10 p. m., samedi seulement.  
 Arrivée à Québec à 12.57 p. m., (excepté le samedi,) 1.25 p. m., samedi seulement.

**LE DIMANCHE**

Départ de Québec à 7.57 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.  
 Arrivée à Ste-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.  
 Départ de Ste-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.  
 Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 5.05 p. m.

Pour autres informations, s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.